

La sécurité des officines en question !

Abderrahim DERRAJI - 2019-05-12 19:34:30 - Vu sur pharmacie.ma

Un préparateur de la pharmacie Bascule à Décines-Charpieu (Rhône) ayant refusé de «dépanner» une cliente de passage d'une boîte de Levothyrox®, sans ordonnance et sans carte Vital, a eu droit à une crise de colère à laquelle il ne s'y attendait guère. (1) La cliente en question s'est mise à jeter par terre tout ce qui lui tombait sous la main, comme elle a renversé un présentoir tout en proférant des invectives au personnel de la pharmacie. Selon la pharmacienne titulaire, ladite cliente a donné des coups de poing au visage de l'employé. L'autre salariée qui a essayé de venir au secours de son collègue a, elle, aussi été giflée, puis jetée au sol et violemment empoignée par les cheveux. Les employés de la pharmacie n'avaient d'autre choix que de fermer l'officine et d'alerter la police. Les fonctionnaires de police se sont rapidement rendus sur les lieux et ont interpellé la cliente qui était encore dans tous ses états. Ce comportement a valu à cette cliente huit mois de prison, dont quatre avec sursis. Et outre le fait qu'elle sera mise à l'épreuve deux années durant, elle a aussi été condamnée à indemniser les employés qu'elle a agressés et surtout de ne plus remettre les pieds à la pharmacie Bascule. Ce cas vient s'ajouter aux nombreuses agressions auxquelles doivent faire face les pharmaciens de l'Hexagone. (2) La situation est telle que le Conseil de l'Ordre des pharmaciens a doté son site internet d'une interface permettant aux pharmaciens de notifier ces agressions dont le nombre est devenu inquiétant. On assiste également à l'augmentation de la violence dans les pharmacies maghrébines. Les pharmaciens algériens doivent faire face aux agressions verbales et physiques. Certains d'entre eux ont même été menacés par des armes blanches. (3) Le plus inquiétant, c'est qu'il y a eu deux assassinats en moins de trois mois. Les officinaux se sentent totalement démunis et doivent seuls faire face à des trafiquants décidés à se procurer des psychotropes à tout prix. Au Maroc, même si nous manquons de chiffres concernant les agressions, les pharmaciens et leurs employés font régulièrement l'objet d'agressions, le plus souvent en relation avec la délivrance de psychotropes. Des pharmaciens ont été menacés à l'arme blanche et n'ont eu la vie sauve que grâce à l'intervention rapide des forces de l'ordre. Contrairement à la France, au Maroc et en Algérie, l'obsolescence des textes régissant les psychotropes complique la situation et prive les vrais malades de leurs médicaments. La publication d'une liste des produits détournés de leur utilisation et l'adoption de l'ordonnance infalsifiable sont très attendues par les pharmaciens. Un officinal rassuré sur l'authenticité des ordonnances, évitera des conflits avec les patients disposant de prescriptions en bonne et due forme. À l'instar du Conseil de l'Ordre français, les instances ordinales maghrébines devraient également mettre en place un système de déclaration des agressions en ligne. Ceci va permettre d'évaluer l'ampleur du phénomène et accélérer la mise en place de mesures pour mettre l'équipe officinale à l'abri des agressions. Faute de quoi, le nombre de pharmaciens refusant de détenir en stock les psychotropes va continuer à augmenter.